

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 103 (1977)
Heft: 1: Imprimerie La Concorde, Epalinges

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 20 décembre dernier, le jury en tant que commission d'experts a décidé de proposer à la direction générale des CFF le projet présenté par A. Barth et H. Zaugg, architectes FSA/SIA, Aarau/Olten, et F. Haller, architecte FSA, Soleure, comme base de l'exécution.

Informations SIA

Section genevoise

La section genevoise attire l'attention des membres SIA sur les manifestations suivantes, organisées par la section genevoise de l'Association suisse pour l'automatique (ASSPA) :

Lundi 17 janvier 1977, de 14 h. 15 à 17 h. 40, séminaire-visite dans la nouvelle usine Gardy, rue Marziano 13-15, Genève-Acacias. Après un exposé de M. Temperli, de la maison Panel-Gardy, à Préverenges — « Evolution de la commande et de la surveillance automatique en passant du relais à l'informatique » —, les participants visiteront la nouvelle usine des Acacias.

Lundi 31 janvier 1977, de 10 h. à 16 h., séminaire : « Les microprocesseurs dans l'industrie ». Cette journée sera consacrée à la présentation de produits de l'industrie suisse utilisant des microprocesseurs ou des éléments analogues. Une confrontation entre les projets de développements traditionnels et ceux faisant usage de la micro-informatique devrait permettre de dresser un bilan des premières années d'application industrielle de ces nouveaux composants. Les membres SIA, de même que ceux de l'UTS, ADOST, ASRO et ASSPA, bénéficient d'un rabais de 20 fr. sur la finance d'inscription de 60 fr. à cette journée, qui aura lieu au centre interprofessionnel, rue de Saint-Jean 98, salle E, à Genève.

Lundi 14 et vendredi 18 février, lundi 14 et vendredi 18 mars, de 17 h. 30 à 19 h., centre interprofessionnel, rue de Saint-Jean 98, Genève : « Mise en œuvre industrielle des microprocesseurs ». Les membres SIA bénéficient également d'un rabais de 30 fr. sur la finance d'inscription de 80 fr. à ce cours.

Renseignements et inscriptions à ces manifestations : M. M. Noiset, route de la Gare 27, 1242 Satigny.

Les prochaines manifestations de la section genevoise de la SIA, pour lesquelles nous vous prions de réserver déjà les dates, seront :

Jeudi 10 février 1977, à 20 h. 30 : Conférence de M. *Henri Schmitt*, conseiller d'Etat, sur « Aspects évolutifs et avenir de l'économie genevoise ».

Jeudi 16 juin 1977, à 20 h. 30 : Conférence de M. *Maurice Cosandey*, président de l'EPFL, sur « Troisième cycle et formation permanente ».

29 et 30 avril 1977 : Visite du métropolitain de Lyon.

3 et 4 juin 1977 : Visite du tunnel du Saint-Gothard.

ASIC

Journée d'étude de l'ASIC du 22 novembre 1976: TVA

L'ASIC a institué depuis un certain nombre d'années des Journées d'étude, au cours desquelles des sujets d'actualité concernant la gestion des bureaux ou des problèmes plus techniques sont abordés. Cette année, le thème choisi pour la journée du 22 novembre était la TVA.

Il semblait en effet utile que les propriétaires de bureaux et, d'une façon générale, toute personne responsable de

la marche d'un bureau technique sachent ce que représente cette future taxe qui touchera l'ensemble de notre secteur.

C'est pourquoi le président de l'ASIC, M. F. Matter, ingénieur à Lausanne, a souhaité associer les architectes à nos débats ; c'est ainsi que la FAS et la FSAI furent invitées à notre journée.

Près d'une centaine de personnes se sont donc retrouvées au Schweizerhof à Berne, pour entendre nos conférenciers de ce jour, soit :

MM. Metzger, avocat à Berne, chef de la division principale de l'impôt sur le chiffre d'affaires ; Horber, Berne, Association suisse des arts et métiers, membre de la Commission technique de la TVA, et A. Weber, Altdorf, ancien conseiller d'Etat, conseiller national.

Le président, M. F. Matter, salua tout d'abord les participants et fit part de quelques réflexions au sujet de la nouvelle taxe, qui frappera 40 000 à 60 000 personnes de plus que l'Icha. Parmi ces nouveaux assujettis, la Commission technique de la TVA a admis le chiffre de 4700 ingénieurs et architectes pour un montant global de 1,8 milliard d'honoraires. Plusieurs associations professionnelles de nos milieux se sont penchées sur ce problème. Si l'USSI et l'UPIAS se sont prononcées en faveur de l'assujettissement de nos professions à la TVA, elles ont toutefois exprimé leurs craintes que les sociétés fiduciaires, conseils en organisation, banques, compagnies d'assurances, ainsi que les collectivités publiques ayant des prestations qui sont du ressort des bureaux d'ingénieurs et d'architectes, soient avantagées financièrement puisqu'elles ne seraient pas assujetties et conséquemment développeraient leurs services.

L'Association genevoise des ingénieurs a contesté la prise de position des deux associations citées plus haut et a transmis son point de vue au Département fédéral des finances et des douanes.

Enfin la SIA a fait part des mêmes inquiétudes que celles évoquées plus haut, en particulier du danger que représente pour nos bureaux la différence de traitement qui existera entre les bureaux d'études automatiquement libérés et les nôtres.

Premier conférencier, M. Metzger s'attacha à démontrer que le calcul de l'impôt ne sera pas une tâche administrative insupportable et donne un exemple que nous reproduisons ci-dessous.

D'autre part, M. Metzger assura encore l'auditoire que les milieux intéressés seront encore consultés avant la rédaction définitive de la nouvelle loi. Il rappela en outre l'importance que revêt la votation de juin 1977, puisque le peuple sera appelé à se prononcer à ce moment-là sur l'introduction de la TVA.

M. Horber, quant à lui, présenta le point de vue de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), qui a pris une position négative contre la TVA en 1975. Cette prise de position sera réexaminée en rapport avec la politique sociale d'ensemble de la Confédération (3^e pilier, etc.).

L'USAM affirme d'autre part que la seule augmentation des recettes réalisée grâce à la TVA ne suffit pas à rétablir l'équilibre budgétaire de la Confédération, puisque le déficit prévu pour 1978 est de 3,8 milliards alors que la TVA provoquera une augmentation de 3 milliards de francs de recettes. L'USAM a donc fait la proposition de partager la couverture du déficit en augmentant les impôts de 1,5 milliard et en pratiquant parallèlement des économies de 1,5 milliard ; cette économie serait une condition à l'introduction de la TVA.

M. Metzger affirma encore que la TVA sera une lourde charge pour l'artisanat et les indépendants. (*Suite p. 11*)

IMPRIMERIE LA CONCORDE

Chemin des Croisettes 6
1066 Epalinges
Téléphone (021) 33 31 41

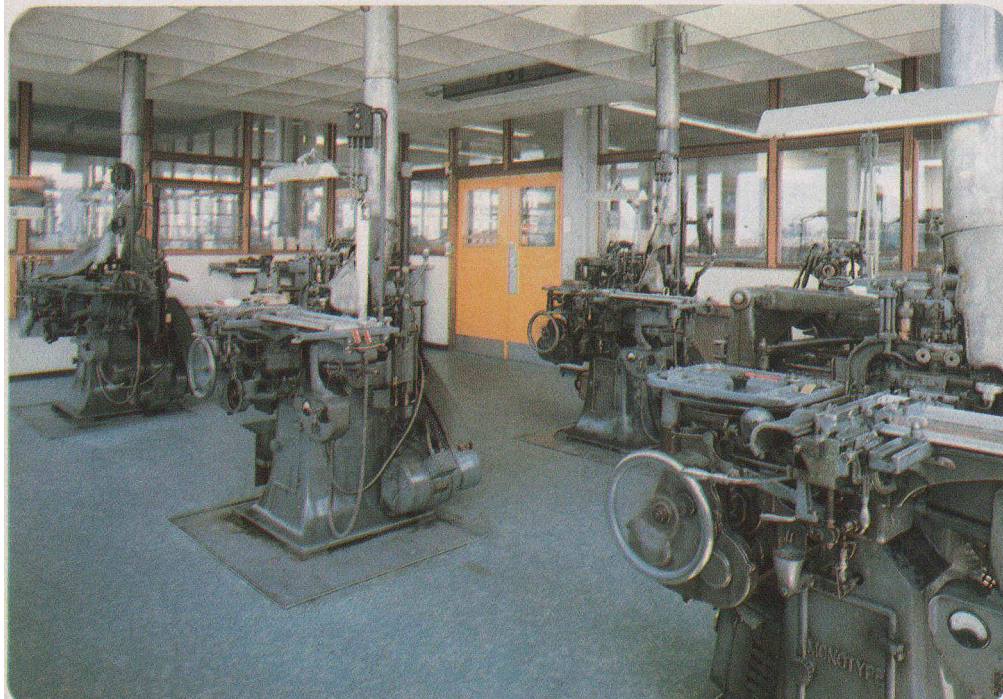
Adresse postale :
Case postale 330
1010 Lausanne



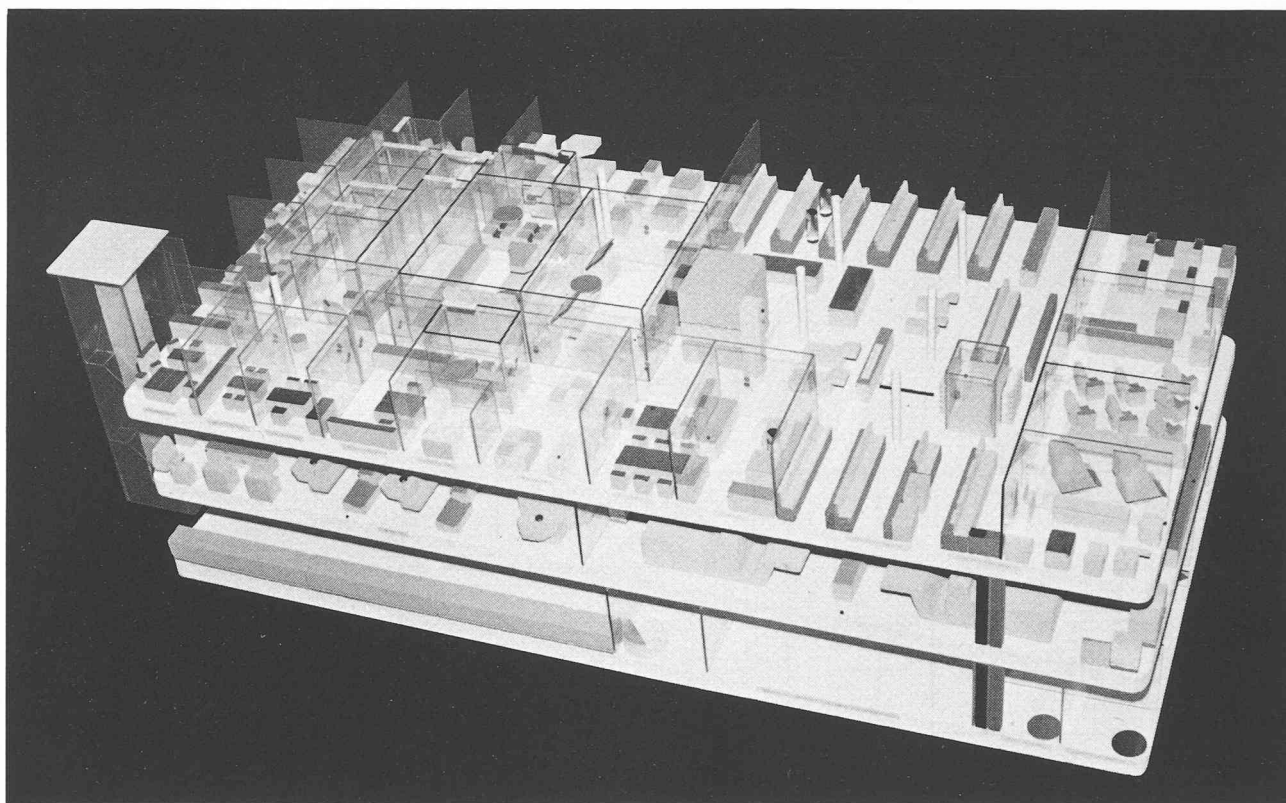
Après avoir été installée pendant soixante-cinq ans (1910-1975) au cœur de Lausanne, à la rue des Terreaux, l'imprimerie La Concorde s'est récemment mise au vert à Epalinges dans un cadre idyllique. Les photos qui suivent donneront au lecteur l'occasion de découvrir quelques aspects du nouveau visage de la maison ainsi que le matériel dont sont équipés les différents départements.



- Réception clientèle
- Composition mécanique : système ligne bloc (Intertype)
- Atelier de composition manuelle
- Composition mécanique : système Monotype — fondeuses
- Composition mécanique : système Monotype — clavier



IMPRIMERIE LA CONCORDE

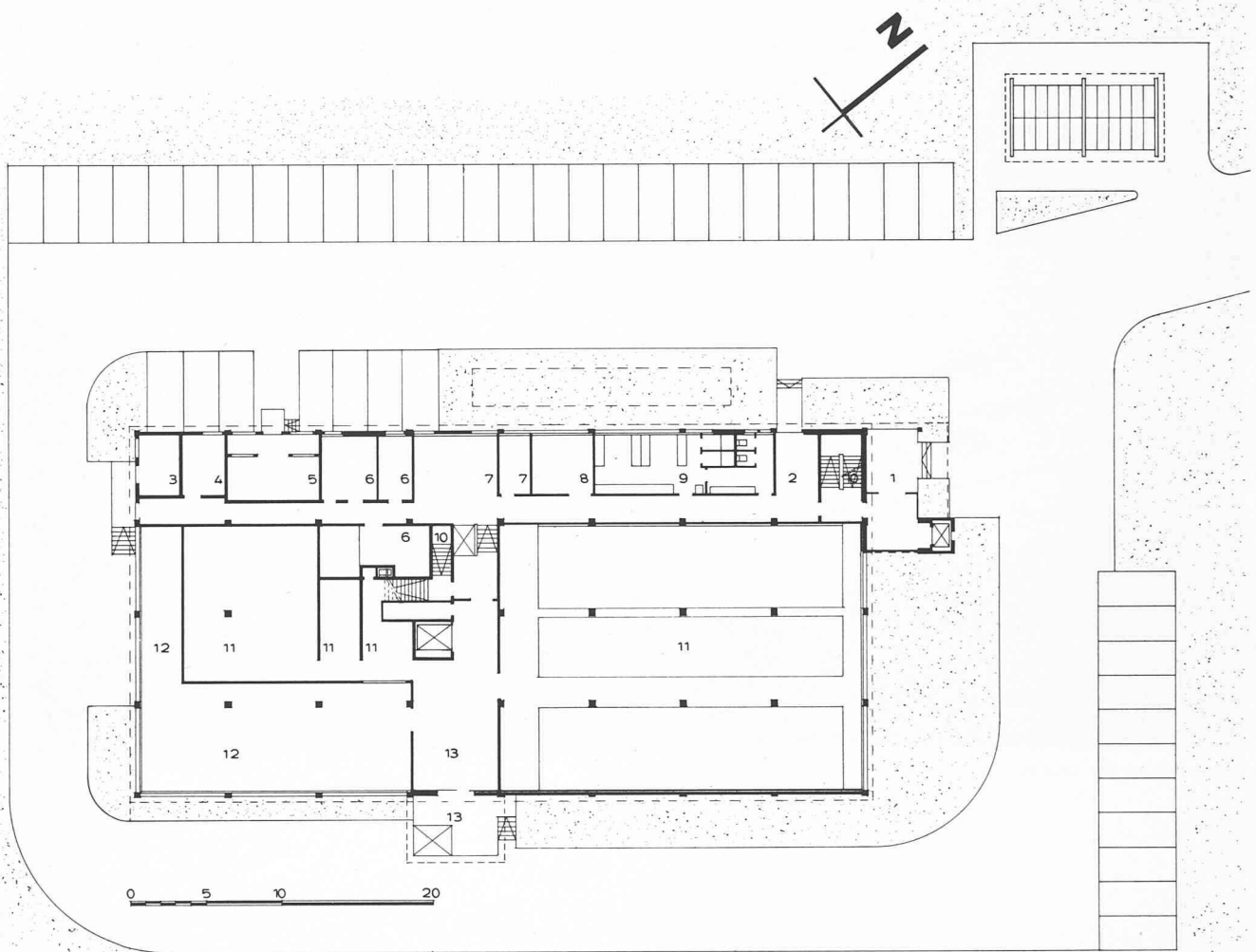


Maquette au 50^e utilisée pour la planification des locaux.



Le bâtiment de l'imprimerie vu de l'est.

IMPRIMERIE LA CONCORDE



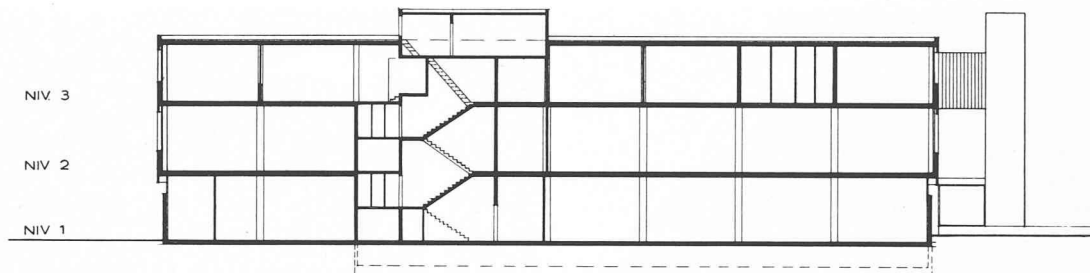
Plan du niveau 1

- 1 Entrée administration et visiteurs
- 2 Entrée personnel
- 3 Liquides inflammables
- 4 Fonte du plomb
- 5 Sous-station Services industriels
- 6 Locaux techniques
- 7 Ateliers
- 8 Presse à ballots
- 9 Vestiaires
- 10 Accès sous-sol
- 11 Dépôt papier
- 12 Dépôt livres — Expédition
- 13 Quai de chargement

Plan du niveau 3 (ci-contre)

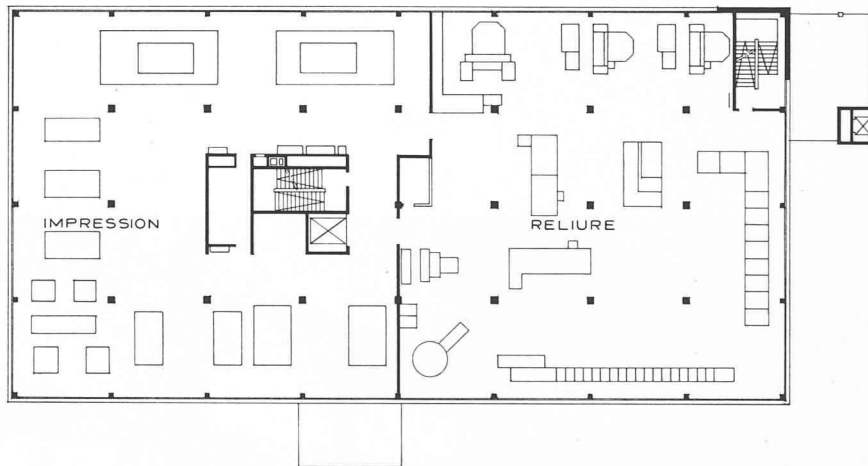
- 1 Administration
- 2 Composition manuelle
- 3 Tierceurs
- 4 Correcteurs
- 5 Composition IBM
- 6 Copie offset
- 7 Caméra verticale
- 8 Caméra horizontale
- 9 Montage offset
- 10 Stéréotypie
- 11 Claviers intertype
- 12 Claviers monotype
- 13 Fondeuses monotype

IMPRIMERIE LA CONCORDE



0 5 10 20

Coupe.



0 5 10 20

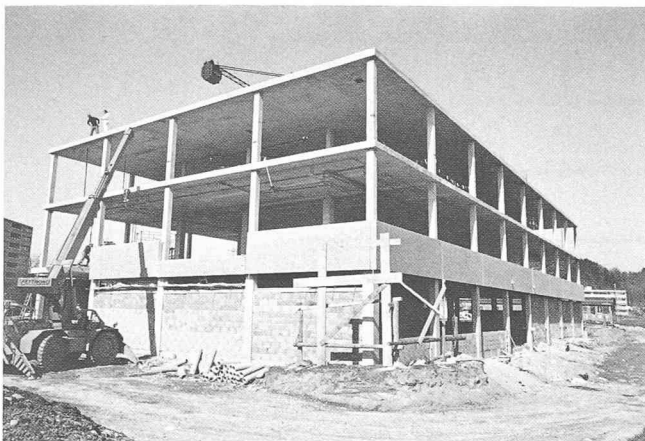
Plan du niveau 2.



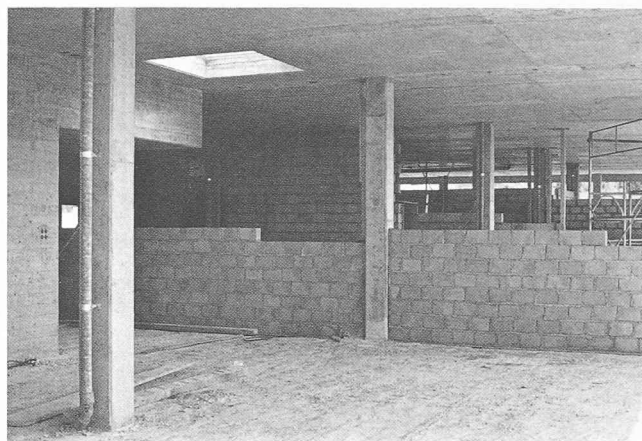
0 5 10 20

Plan du niveau 3 (voir légende ci-contre).

IMPRIMERIE LA CONCORDE



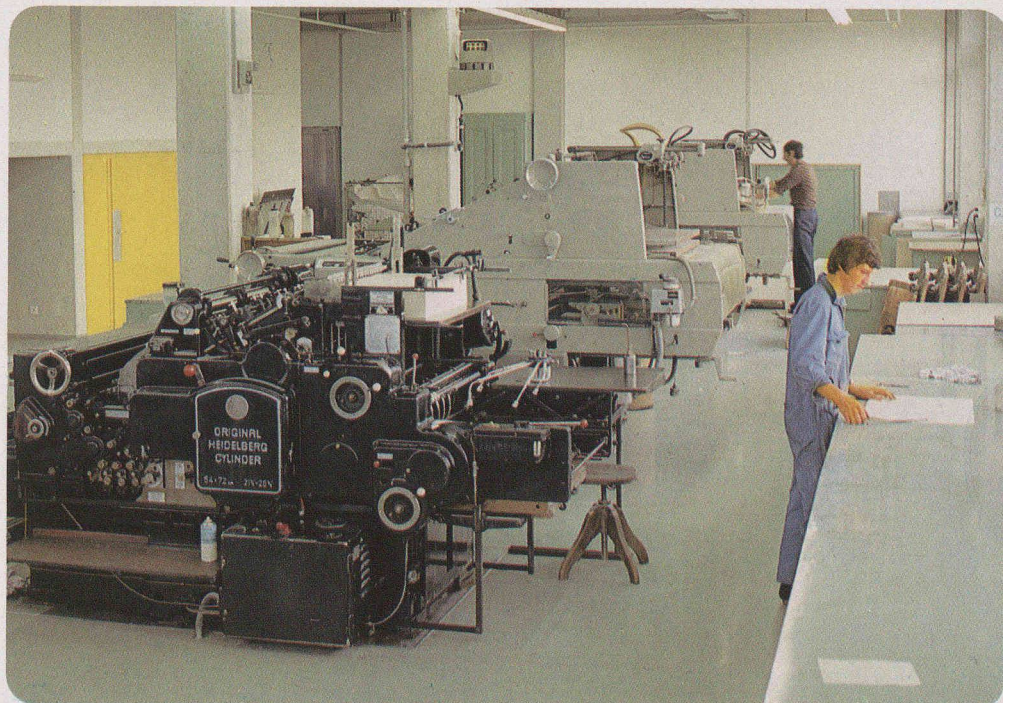
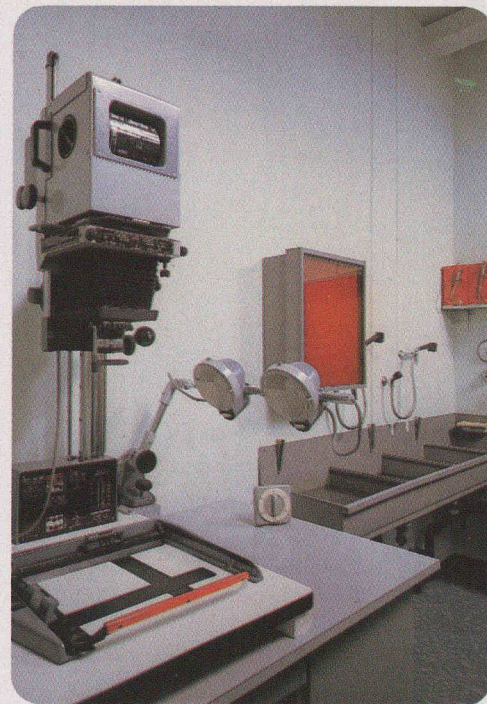
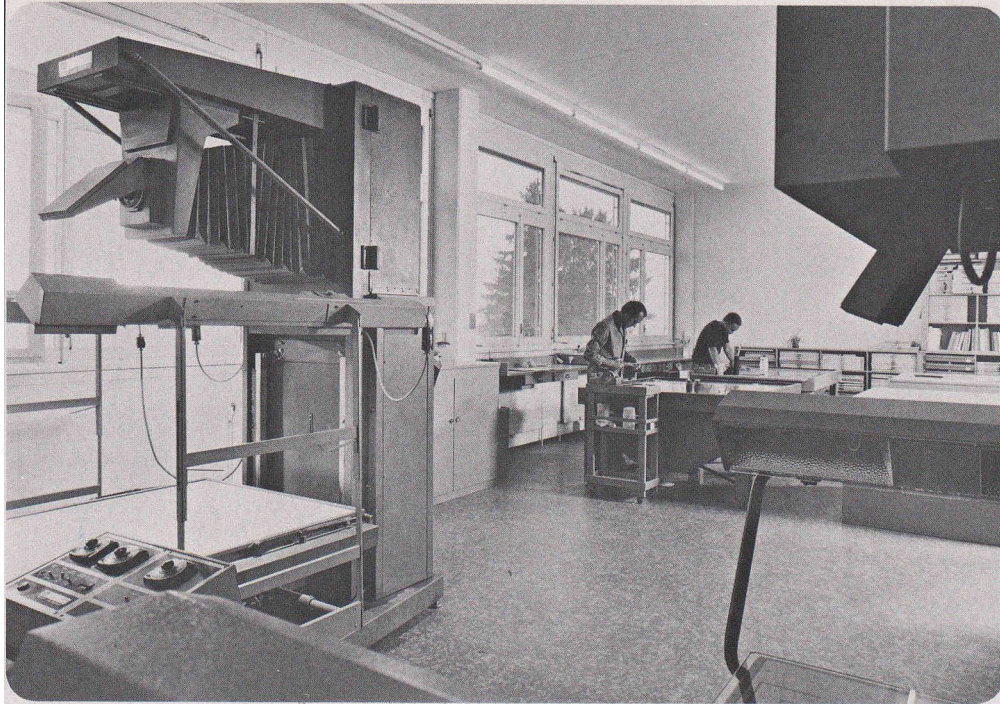
Structure du bâtiment lors du montage du revêtement extérieur en béton.



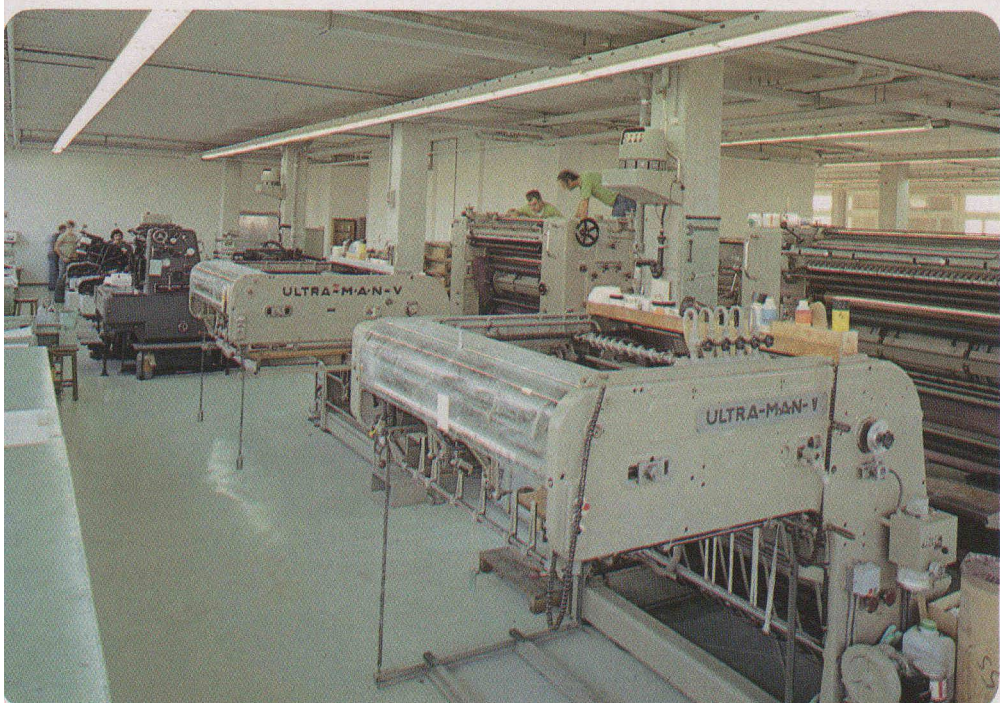
Vue de l'intérieur du bâtiment, en cours de construction des parois internes.



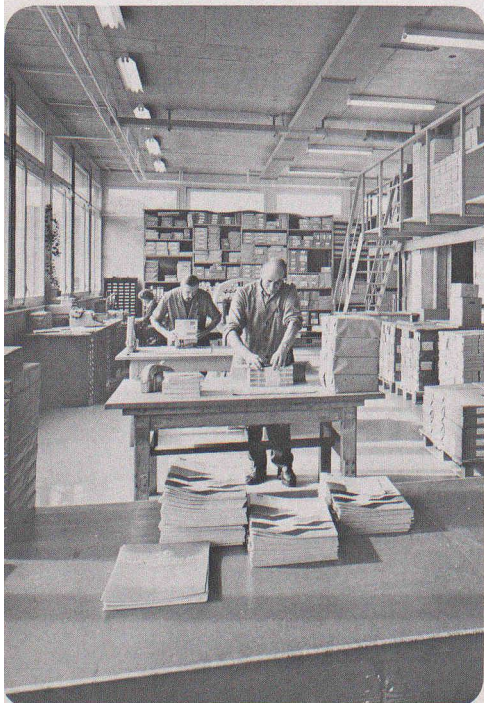
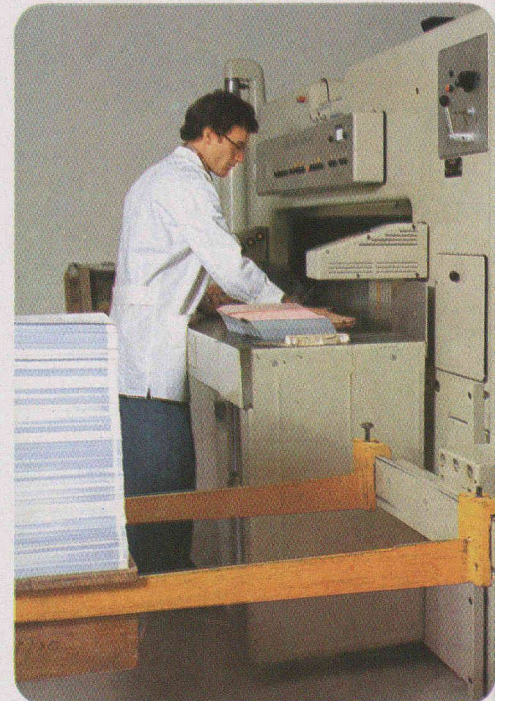
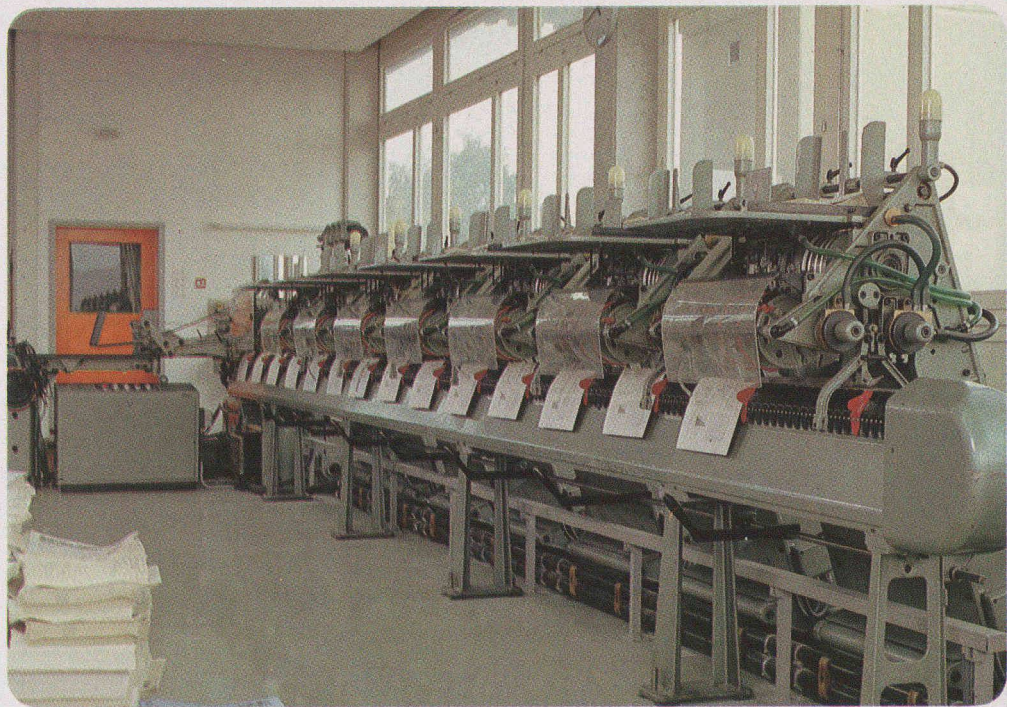
Locaux administratifs. Les cloisons vitrées modulaires, réalisées en acajou, peuvent être déplacées de façon à modifier le compartimentage des locaux en fonction de besoins ultérieurs.



- Photo-reproduction et montage
- Impression typographique
- Impression offset
- Montage film et papier : travail à la table lumineuse



- Chaîne automatique de brochage
- Magasin à papier
- Coupe du papier au massicot
- Emballage et expédition



Dernier conférencier, M. Weber présenta l'aspect politique du nouvel impôt. Aux Chambres fédérales, l'unité de vue est loin d'être réalisée et de nombreuses voix se font entendre pour demander que l'augmentation des dépenses ne dépasse pas l'augmentation des recettes. Mais la question de la diminution des dépenses n'est pas simple et il y a lieu d'examiner toutes les conséquences qui en résulteraient, en particulier pour nos professions. Il ne faut en effet pas oublier qu'une part des dépenses de la Confédération est représentée par des travaux et que les économies toucheraient également ce secteur. Lors de la votation de juin 1977, il faudra mettre cet argument dans la balance et penser aux conséquences de la suppression de certaines subventions.

M. Weber relève encore que la proposition de l'USAM n'a pas été acceptée par la Confédération.

Un compromis entre les diverses tendances est indispensable, notre système démocratique l'exige et il serait faux de créer une opposition violente entre les différentes opinions. C'est à quoi s'attelleront les Chambres lors de leur session de décembre.

A la suite de ces exposés, de nombreuses questions furent encore posées, en général touchant à la différence qui sera créée entre les ingénieurs et architectes d'une part et les autres secteurs de services d'autre part. Enfin, M. Zürcher, secrétaire général de la SIA, a encore donné le point de vue du Comité central qui s'oppose à l'assujettissement des ingénieurs et architectes.

*Impôt sur le chiffre d'affaires avec déduction de l'impôt préalable : schéma du décompte périodique d'un bureau d'ingénieur ou d'architecte*¹

	Fr.	Fr.
1. Chiffre d'affaires		
Totalité des prestations de service exécutées à titre onéreux pour des tiers		150 000.—
2. Déductions du chiffre d'affaires		
— prestations non imposables	10 000.—	
— prestations exportées	50 000.—	60 000.—
3. Chiffre d'affaires imposable		90 000.—
4. Décompte d'impôt : 10 % de Fr. 90 000.— ²		9 000.—
5. Déduction de l'impôt préalable		
— impôt facturé par les fournisseurs suisses	2 000.—	
— impôt acquitté lors de l'importation des marchandises	500.—	2 500.—
6. Impôt payable à l'Administration fédérale des contributions		6 500.—

¹ La formule de décompte n'est pas encore établie.

² Le taux d'impôt n'est pas encore définitivement fixé par les deux Conseils.

Congrès

Fédération suisse des cadres de la construction

Le programme 1976/77 des cours de perfectionnement, organisés *en allemand* par la Fédération suisse des cadres de la construction, vient de paraître. Les thèmes seront les suivants :

1. Fortbildungskurs Strassenbau (1 ½ jour).
2. Anlernkurs zum Sprengen (5 jours).
3. Bauführung im Hochbau — 3^e partie (4 jours).
4. Kurs für Holzfachleute (1 jour).
5. Bauplatzinstallation (3 jours).

Le programme peut être demandé à l'association, case postale 256, 8055 Zurich, tél. (01) 35 90 86.

EPFZ

Conférences

Dans le cadre des conférences organisées par l'Institut d'hydraulique, d'hydrologie et de glaciologie de l'EPFZ et plus particulièrement du cycle de conférences sur l'alimentation en eau des métropoles de l'Antiquité, le professeur G. Garbrecht, de l'Institut d'hydraulique de l'Université technique de Braunschweig, fera un exposé (en allemand) : *L'alimentation en eau de Pergame au II^e siècle avant Jésus-Christ*.

La conférence aura lieu le mardi 18 janvier 1977, à 16 h. 15, à l'Auditoire de l'Institut, 1^{er} étage, Gloriastrasse 37-39, 8006 Zurich.

L'Institut d'hydrologie et d'économie hydraulique de l'EPFZ organise une série de conférences *en allemand et en anglais* sur le thème : « Dichteffekte in Flüssigkeiten », qui auront lieu dans son bâtiment de Höggerberg, en l'auditoire E 7, les vendredis suivants, à 17 h. 15 :

14 janvier : Prof. Dr ing. E. Naudascher, Université de Karlsruhe.

Möglichkeiten der Berechnung von Auftriebsstrahlen in natürlichen Strömungen.

28 janvier 1977 : Dr G. Abraham, Delft Hydraulics Laboratory. Entrainment solutions of turbulent jets and plumes, capabilities and limitations.

11 février 1977 : Prof. J. C. J. Nihoul, Université de Liège. Mathematical models of partially stratified estuaries.

25 février 1977 : Dr G. Dinelli, ENEL, Milan.

The monitoring of thermal alterations using infra-red techniques : Selected field results and their use to validate predictive analytical models.

EPFL

Interactions électronique-micromécanique

Suite aux journées d'électronique et de microtechnique 1976 (voir BT n° 17/1976, p. 290), organisées les 19, 20 et 21 octobre 1976 à l'aula de l'EPFL par le Laboratoire d'électronique générale et l'Institut de microtechnique, un volume de comptes rendus a été publié par le Département d'électricité de l'EPFL. Il s'agit d'un volume broché, format A4, de 332 pages avec de nombreuses figures. On peut se procurer ce livre, au prix de Fr. 50.—, au Laboratoire d'électronique générale, 16, chemin de Bellerive, CH 1007 Lausanne.

« Entraide 77 »

Selon la tradition, le 24^e Bal de l'entraide aura lieu le samedi 22 janvier 1977 au Palais de Beaulieu, à Lausanne.

Cette manifestation est la première d'une série de deux actions d'entraide estudiantine lausannoise :

— Bal de l'entraide (22 janvier)

— Journée de l'entraide et publication du *Journal de l'entraide* (2 février).

Conférences

Expériences urbaines grecques en Italie du Sud (en français), par Paul Auberson, architecte de l'Ecole archéologique suisse en Grèce, le mercredi 26 janvier 1977, à 17 h. 30.

Hippodamos de Milet est encore tenu quelquefois pour « l'inventeur » de l'urbanisme orthogonal. C'est inexact depuis les recherches conduites ces vingt dernières années

dans les cités coloniales grecques d'Italie du Sud, fondées entre le VIII^e et le VI^e siècles avant Jésus-Christ. Des villes, telles Mégara Hyblaea, Naxos (Taormina), Sélinonte Métaponte ou Paestum, révèlent des plans réguliers dès leur fondation. Ces expériences urbaines sur trames montrent que leur genèse est à chercher dans les systèmes de lotissements agricoles propres aux cités coloniales. Dès lors, Hippodamos n'est plus « l'inventeur » de l'urbanisme orthogonal, mais il en est le codificateur lors de l'avènement de la cité démocratique au V^e siècle.

Département d'architecture de l'EPFL, avenue de l'Eglise-Anglaise 12, Lausanne.

L'expérience de l'OMM dans l'utilisation pratique des modèles hydrologiques pluies/débits et le plan pour le développement d'un système d'hydrologie opérationnel à fins multiples (SHOFM), par le professeur J. Nemeč, Organisation météorologique mondiale, Genève, le jeudi 20 janvier 1977, à 17 h., Laboratoire d'hydraulique de l'EPFL, route de Genève 67, Lausanne.

Urbanisme des cités grecques

Montage audiovisuel, du 24 au 30 janvier 1977. L'architecture grecque est vue souvent à travers ses seuls temples, belles « sculptures » perdues dans une nature romantique imaginaire. C'est le miracle grec ! Le montage se propose de montrer au contraire que les cités grecques ont été soumises à un processus serré et contrôlé d'urbanisation à travers toutes leurs fonctions, privées ou publiques, et à tous leurs niveaux, dont l'architecture religieuse n'est qu'un des aspects.

Deux moments historiques ont accéléré ce processus : les colonisations en Italie du Sud et l'apparition de la cité démocratique. La chute des démocraties au profit des royaumes hellénistiques après Alexandre le Grand ouvre un nouveau chapitre avec de grandes compositions urbaines narratives qui annoncent l'urbanisme romain représentatif et centralisateur.

Département d'architecture de l'EPFL, avenue de l'Eglise-Anglaise 12, Lausanne.

Heures d'ouverture : lundi à vendredi : 8-19 heures — samedi : 8-12 heures.

Bibliographie

Objectifs et instruments des politiques industrielles — Une étude comparative, nouvelle publication (1975) de l'OCDE. — 1 vol. 15×24 broché, 152 pages, prix : 24 Ffr.

Cette étude précise le concept de la politique industrielle en analysant méthodiquement celle que les membres de l'OCDE pratiquent depuis quelques années. Cette analyse est ensuite complétée par des données tirées des études de l'OCDE sur certains domaines particuliers, par exemple, celles s'appliquant au domaine régional, aux entreprises multinationales, à la formation, à la gestion et enfin aux petites et moyennes entreprises.

Sommaire :

I. Nature et objectifs de la politique industrielle. — II. Cadre dans lequel s'élaborent les politiques industrielles. — III. L'incidence des politiques économiques générales sur le climat de l'activité industrielle. — IV. Promotion de l'expansion industrielle et de l'adaptation structurelle. — V. Promotion de l'innovation technologique. — VI. Politiques visant à promouvoir l'efficacité de la gestion industrielle. — VII. Politiques s'appliquant à des secteurs spécifiques, aux petites entreprises et au développement régional. — VIII. Promotion des exportations, politique de la concurrence et politiques concernant les investissements directs. — IX. Aspects sociaux de la politique industrielle. — X. Résumé.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 8 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir page 10 des annonces

Informations diverses

L'Exposition Swissbau 77 prend forme

Swissbau, 2^e Exposition de la construction, qui aura lieu du 27 janvier au 1^{er} février 1977 dans les halles de la Foire suisse d'Echantillons de Bâle, peut être qualifiée de la plus grande et la plus importante foire suisse spécialisée dans tout le domaine de l'industrie du bâtiment, riche en information puisqu'elle comprendra des présentations spéciales et des expositions thématiques. La Conférence suisse de la construction et la Société suisse des entrepreneurs présenteront ensemble « L'industrie de la construction — artère principale de notre économie nationale ». D'autres présentations spéciales porteront sur les thèmes suivants : « Problème de l'environnement », « Utilisation de l'énergie solaire », « Rénovation des bâtiments anciens », « Mesures architecturales pour les personnes handicapées », tandis que des stands d'information présenteront les perspectives d'avenir de l'industrie du bâtiment, des projets concrets de construction sur le plan fédéral et cantonal, la prévention des accidents, l'Exposition suisse d'horticulture « Grün 80 », etc. Tout cela fera de Swissbau 77 un centre d'information pour tout ce qui a trait à la construction.

Même si le secteur du bâtiment est orienté surtout vers l'économie interne, l'industrie du bâtiment doit aussi s'associer aux efforts de la Suisse pour promouvoir ses exportations. Dans ce sens, des stands d'information tels que le « Point de rencontre pour les exportations de l'industrie du bâtiment » de l'Office suisse d'expansion commerciale et de la Société de Banque suisse ou l'« Echange international d'information avec participation allemande et autrichienne » de la Documentation suisse du bâtiment procureront de précieuses indications et suggestions. Avec la participation de maisons de sept autres pays européens, Swissbau 77 prend une très large dimension internationale.

Pour répondre encore mieux au besoin d'information des milieux intéressés de l'industrie du bâtiment, Swissbau 77 sera finalement complétée par une série de journées d'information sur des thèmes tels que « Matière plastique dans la construction », « L'industrie de la construction — artère principale de notre économie nationale » (analogue à la présentation spéciale) avec des conférenciers de premier plan appartenant à la politique et à l'économie, « La technique de fixation », « Protection acoustique et isolation thermique dans la construction de fenêtres et façades » ainsi que « L'exportation de produits et prestations du bâtiment ».

A fin décembre 1976, environ 400 exposants étaient annoncés ; ils occuperont une surface de quelque 15 000 m², de sorte que Swissbau 77 dépassera la manifestation précédente de 1974, tant sous le rapport de la participation des exposants, de la surface occupée que sous celui de l'abondance des biens d'exposition.

La Documentation suisse du bâtiment représente I-BAU 77

Du 11 au 15 mai 1977 se tiendra à Innsbruck, sous le nom d'I-BAU 77, la 3^e Foire professionnelle internationale de la construction. Pour soutenir les efforts de l'industrie suisse du bâtiment en matière d'exportation de produits et prestations de services dans les pays voisins, la Documentation suisse du bâtiment a accepté d'informer les entreprises intéressées pour leur faciliter une participation à l'I-BAU 77.

Cette foire professionnelle internationale de la construction est organisée par le Centre autrichien du bâtiment, Vienne, et la Innsbrucker Messe GmbH, organismes réputés pour leur sérieux. Parmi les quelque 40 000 visiteurs attendus, il sera particulièrement intéressant pour l'exposant d'apprendre que d'importantes délégations des pays de l'Est (Hongrie, Yougoslavie, URSS, Pologne, Roumanie et DDR) ont déjà pris la peine de s'annoncer. Chacun sait que l'Autriche est le tremplin vers le bloc communiste, et même si les opérations commerciales avec ces pays ne sont pas toujours aisées, le passé a révélé que des produits et prestations de services d'excellente qualité ont parfaitement leurs chances sur ces marchés. Par ailleurs, l'industrie autrichienne du bâtiment semble avoir été moins for-

tement touchée par la récession, sans parler des étroites relations traditionnelles qui existent depuis toujours entre le marché suisse et les régions limitrophes du Vorarlberg et du Tyrol.

Les entreprises qui désirent recevoir de plus amples renseignements ou s'informer sur les conditions de participation peuvent s'adresser directement à la Documentation suisse du bâtiment, 4249 Blauen/BE. Le délai d'inscription officiel est fixé à mi-février.

L'information technique et scientifique américaine

Un séminaire d'une journée sur les sources d'information technique américaine, avec démonstrations d'accès par terminal-ordinateur aux banques de données informatisées, se tiendra le 20 janvier 1977 au US Trade Center, 123, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly. Cette réunion, organisée conjointement par le Center for Business Information et l'Association française de documentation automatique en chimie (AFDAC), fera le point des services d'information générale du Gouvernement américain (National Technical Information Service) et des sources spécifiques d'information par domaine : énergie, environnement, recherche spatiale, traductions de la presse d'Europe de l'Est ou de la Chine, statistiques d'exportations, etc.

L'après-midi de cette journée sera consacré aux techniques d'interrogation par terminal des fichiers informatisés du système américain Lockheed/Dialog. Ainsi on analysera le contenu et le coût d'accès aux 28 banques de données techniques, scientifiques et économiques accessibles aux Européens sur le système Lockheed.

Parallèlement au séminaire d'information du National Technical Information Service, le Center for Business Information annonce une exposition spéciale des services et publications des rapports de recherche américains : rapports de recherche sur papier ou en microfiche, recherches publiées, lettres hebdomadaires dans lesquelles sont regroupés, en 26 catégories distinctes, les résumés de ces rapports.

Toute information complémentaire relative à cette conférence et à la session pratique d'information technique américaine pourra être obtenue auprès du Center for Business Information, 7, rue Buffon, 75005 Paris, tél. 707 26 14, télex 204 320.

Le NATEL arrive

NATEL signifie « National Autotéléphone ». Les entreprises des PTT suisses créent ce réseau dans le but de développer ses services téléphoniques en Suisse et de permettre à ses abonnés de téléphoner même à bord de leur voiture. La première commande d'installation NATEL à poste fixe vient d'être passée. Il s'agit d'une part de 23 stations émettrices-réceptrices destinées à assurer les échanges de conversation et d'autre part 4 doubles émetteurs d'appel qui diffusent les signaux d'appel adressés aux postes mobiles des voitures.

Ces installations seront implantées en des endroits favorables à l'émission. La mise en service des premiers groupes de ce réseau est prévue pour fin 1977 dans les cantons de Zurich, Schaffhouse, Zoug, Uri, Schwyz, Unterwald, Lucerne et Argovie.

L'usage d'électronique de la Société Brown Boveri assure la construction de ces installations et la production des appareils mobiles appelés « Natelphones », c'est-à-dire des appareils téléphoniques de bord de chaque abonné, lesquels assureront la liaison sans fil avec le réseau téléphonique public.

BBC SA Brown Boveri et Cie
5401 Baden

Bouteilles de circulation, bouteilles non reprises, récupération du verre usé

La Commission fédérale chargée du problème des déchets, organe consultatif de l'Office fédéral de la protection de l'environnement, recommande à l'industrie suisse du verre et aux milieux intéressés de poursuivre méthodiquement une politique active de normalisation des bouteilles de circulation. La bouteille non reprise est un des emballages de boisson les plus coûteux, car la fabrication du verre consomme beaucoup d'énergie. On peut la comparer à cet égard aux boîtes d'aluminium ou de fer-blanc.

La bouteille de circulation qui, en Suisse, est réutilisée de vingt à soixante fois en moyenne, n'est pas seulement un des emballages de boisson les plus économiques, mais encore un des plus conformes à l'environnement. En employant la bouteille de circulation à la place de la bouteille non reprise, on peut économiser par litre de boisson emballée une quantité d'énergie cor-

respondant à peu près aux quantités d'huile de chauffage suivantes : 180 grammes si la bouteille non reprise n'est pas récupérée comme verre usé et 100 grammes si elle est réutilisée dans une verrerie, à la place de sable et de soude, pour la fabrication du verre neuf. Ainsi donc, la bouteille de circulation constituerait une solution plus avantageuse que la bouteille non reprise, même si l'on introduisait partout le ramassage séparé du verre.

Aussi longtemps que les déchets de verre d'emballage représenteront une part importante du poids des déchets ménagers (8 % actuellement), la Commission recommande le ramassage du verre usé, du moins partout où il n'en résulte pas de frais supplémentaires pour les communes. Le coût du ramassage séparé peut être couvert si le verre usé, au lieu d'être collecté de porte à porte, est pris en charge à partir d'une centrale de quartier prévue à cet effet.

Aujourd'hui, les bouteilles de circulation dominent nettement sur le marché suisse des boissons. Elles ont à leur actif quelque 1800 millions de remplissages par an, contre 200 millions pour les bouteilles non reprises. Pour le cas cependant où, malgré ses avantages économiques, la bouteille de circulation ne parviendrait pas à s'imposer ou ne serait pas introduite du tout dans d'importants secteurs (par exemple vin, 7 dl ; bière, 3,3 dl ; spiritueux), il pourrait s'avérer nécessaire d'établir des prescriptions sur l'utilisation de ce type de bouteilles.

Office fédéral de la protection
de l'environnement
Service d'information

Cibachrome-A — un procédé d'agrandissement en couleur à partir de diapositives à portée de l'amateur

Il est possible depuis longtemps d'agrandir soi-même des photographies en couleur. Toutefois, les procédés mis sur le marché étaient relativement complexes, donc seulement à la portée des amateurs disposant d'une solide expérience, et portaient généralement sur les agrandissements à partir de négatifs couleurs.

La qualité actuelle des films diapositifs en couleur en a fait le matériel préféré des amateurs les plus exigeants, ce qui a également créé une demande pour des agrandissements à partir des meilleures diapositives. L'amateur disposant de son propre laboratoire souhaite évidemment effectuer lui-même cette opération, non seulement pour en réduire le coût, mais pour tirer le meilleur parti de ses prises de vues.

Le procédé Cibachrome-A constitue une étape importante dans cette voie, par la simplification qu'il apporte au travail de laboratoire, tout en offrant une qualité optimale. Alors que dans les papiers-couleurs ordinaires, les différentes couches contiennent des « coupleurs de couleurs », qui par réaction chimique avec le révélateur de couleurs génèrent les couleurs fondamentales, les couleurs sont contenues sous forme de colorants dans les couches du papier Cibachrome-A. Les couches jaune, magenta et cyan agissent comme filtres les unes sur les autres lors de l'exposition et évitent la diffusion de lumière. Les couleurs sont particulièrement pures et résistantes à la lumière. Quant au support, il ne s'agit pas d'un papier, mais d'une matière synthétique.

Le procédé de traitement (P-12) comporte seulement trois bains (révélateur, blanchiment et fixage) et est conçu spécialement pour son utilisation dans des tambours de développement.

Un jeu de 18 filtres de couleur 12×12 cm et un filtre ultraviolet permettent la correction des couleurs lors de l'agrandissement. L'avantage du tirage à partir d'une diapositive est de simplifier la sélection des filtres, puisque l'on voit à la projection sur la table de l'agrandisseur quelle dominante de couleur est à affaiblir, et que l'on constate directement l'effet des filtres de correction.

Une cuve de développement spéciale permet le traitement à la lumière du jour avec une quantité minimale de bains. De la sorte, il est avantageux de n'utiliser chaque bain qu'une fois ; la qualité est ainsi garantie par la fraîcheur du produit. A la température de bain de 24°C (tolérance $\pm 1 \frac{1}{2}$ °C), la durée totale du traitement est de 12 minutes seulement ! Le développement prend 2 minutes, le blanchiment 4 minutes, le fixage 3 minutes, de même que le rinçage. La surface du papier Cibachrome-A devient très brillante en séchant à l'air, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de glacer les épreuves.

Signalons que l'assortiment des produits de traitement est livré avec la poudre permettant de neutraliser les bains une fois utilisés, les rendant inoffensifs pour l'environnement.

Les formats de papier actuellement disponibles sont 20,3×25,4 cm et 30,5×40,6 cm.

Un manuel détaillé décrit de façon absolument claire les opérations à effectuer et est accompagné d'illustrations et de tableaux à suspendre aux parois du laboratoire.

Il n'est pas exagéré de dire que le système Cibachrome-A ouvre des horizons nouveaux aux amateurs de photographie disposant de leur propre laboratoire, si modeste soit-il.

Ilford SA (Ciba-Geigy)
Case postale, 1700 Fribourg 5

Messerli SA, Glattbrugg: 100 ans d'activité

En septembre dernier, une manifestation sympathique marquait le centième anniversaire de la maison Messerli SA, établie à Glattbrugg et disposant notamment de filiales à Genève et à Sierre.

C'est en effet en 1876 que Carl Alfred Messerli ouvrit, à l'enseigne du « Kästlihaus », au Bleicherweg à Zurich, un atelier destiné à la fabrication de papier sensible pour l'héliographie. Le premier diplôme attribué à C. A. Messerli, lors de l'Exposition nationale de 1883, témoigne de la qualité de ses produits, aussi bien que le fait de pouvoir les fournir à l'industrie, aux entrepreneurs, architectes, ingénieurs et administrations de toute la Suisse.

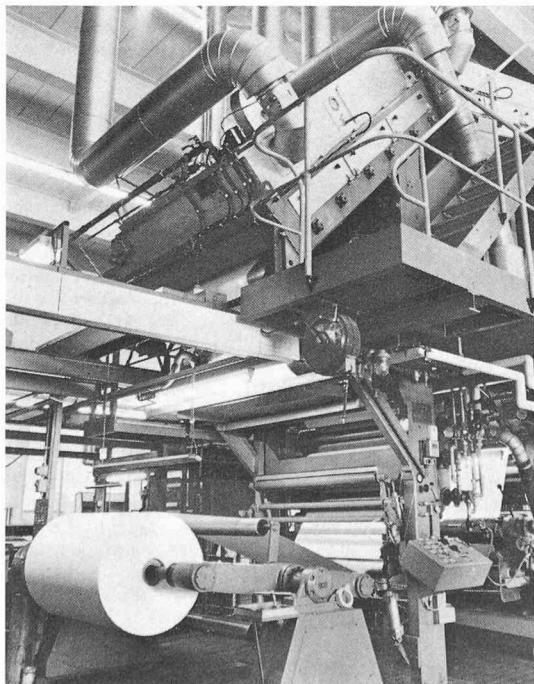
Jusqu'en 1964, la direction de l'entreprise, qui n'a cessé d'augmenter le volume et la gamme de ses prestations, a été assurée exclusivement par Carl Alfred Messerli et des membres de sa famille. Ce n'est qu'après 88 ans d'activité que, par suite du décès d'Arnold Messerli, la maison qui porte ce nom devint une société anonyme.

Il est évident qu'une entreprise liée au développement du progrès qu'elle sert par la reproduction de plans se devait d'évoluer dans le même sens que sa fidèle clientèle. Le début de la collaboration de Messerli avec la maison hollandaise van der Grinten (aujourd'hui Océ-van der Grinten), en 1924, marque une étape importante, grâce au lancement d'un nouveau procédé assurant à A. Messerli une position dominante sur le marché suisse de l'héliographie. Un autre pas important est franchi en 1930 par l'incorporation des arts graphiques aux activités de la maison: vente de machines offset et produits pour l'imprimerie.

Ces branches font aujourd'hui encore l'objet de l'attention et des soins de Messerli SA. S'y sont ajoutés tous les domaines de la reproduction de documents: photocopie, microfilm, moyens audiovisuels, copie par téléphone, ainsi que la destruction de documents, qui peut être aussi importante que leur confection.

Un réseau étendu de filiales permet de mettre les prestations de la maison au service des ingénieurs et des architectes, entre autres, dans toute la Suisse.

En un temps où se manifeste de façon croissante la nécessité de reproduire les documents dans les locaux mêmes où ils sont utilisés, Messerli SA offre une gamme moderne d'appareils à



Machine moderne servant à appliquer l'émulsion sensible, en service chez Messerli SA.



Appareil à copier à partir de microfilms, d'utilisation très simple (Fuji Micle 1200, livré par Messerli SA).

copier et met à la disposition de sa clientèle une expérience incomparable dans ce domaine.

Les prestations les meilleures sont inutiles si elles ne parviennent pas à temps à leur destinataire: une flotte de 40 véhicules de livraison et de service permet à Messerli SA de garantir à chacun de ses clients, dans toute la Suisse, une livraison ponctuelle de ses commandes.

Les photos de cet article illustrent quelques aspects des activités actuelles d'une maison pouvant témoigner de cent ans de travail de qualité.

Messerli SA, 8152 Glattbrugg
Genève: rue de Lausanne 80, tél. (022) 31 09 04
Sierre: rue de la Bonne-Eau, tél. (027) 55 98 55

Imprimerie « La Concorde », Epalinges

(Voir photographie page couverture)

L'immeuble occupé depuis 1910 par l'imprimerie La Concorde, sis à l'avenue des Terreaux à Lausanne, va être démoli, cela dans le cadre d'un plan de quartier. C'est pourquoi la direction de La Concorde a décidé de construire un bâtiment à Epalinges.

BG s'est constitué pour l'exécution de ce mandat en « entreprise totale » aux côtés de Zschokke SA. L'entreprise totale offre non seulement — comme c'est le cas de l'entreprise générale — les prestations d'exécution de tous les corps de métier, mais encore les prestations d'étude.

De construction classique quant aux structures (béton armé fondé sur molasse), ce bâtiment l'est aussi du point de vue de l'ensemble des équipements (CVSE). Les études de BG ont été conduites de manière à respecter le vœu du maître de l'ouvrage de limiter les investissements aux strictes nécessités d'une telle exploitation. C'est ainsi que seuls les locaux requérant impérativement une ventilation — que ce soit pour des raisons de bon fonctionnement des machines ou de conditions de travail des employés — ont été équipés d'installations adéquates.

Ce souci du coût minimal n'a affecté en rien la recherche de solutions optimales pour les problèmes propres à une imprimerie, tels que: qualité de l'atmosphère des locaux compte tenu notamment des émanations nocives, charges au sol, vibrations.

Commencés en septembre 1974, les travaux ont été achevés en septembre 1975.

Avec un mois d'avance sur le délai prévu, l'association Zschokke - Bonnard & Gardel a remis clés en main, le nouveau bâtiment à usage industriel et administratif de l'imprimerie La Concorde.

Entreprise générale
BG Bonnard & Gardel - Zschokke